

## Compte rendu du conseil Municipal du 28 avril 2014

ANTRESSANGLE Magalie – GUILLET Nelly- HOEFFLER Pascal –JALLIFIER Rémy - OTTENHEIMER Thomas- PELLISSIER Denis – REGGIANI Isabelle- TIMSONNET Philippe- TESTON Jonathan

Avec la présence de Gilles COUILLER (en début de séance)

Secrétaire de séance : Thomas Ottenheimer- Audrey Charrasson

Excusés : MORIN Alain – Olivier Guittet

Pouvoir : Pascal Hoeffler (Pouvoir A Morin)

Présents dans la Salle : - B REGGIANI- L. MATHIEU

L'ordre du jour appelait les points suivants :

- Vote des 4 taxes
- Ministère de la défense courrier Entretien Nécropole
- Attribution des subventions
- Courrier L Mathieu
- Rencontre Bollène/ Vanier/ Cévennes
- Réunion publique : organisation
- Pique Nique villageois : organisation
- Compte rendu CCV
- Inauguration ecole- date à définir
- Organisation agenda des réunions du conseil Municipal
- Réflexion Repas Senior
- Questions diverses

Ce conseil Municipal a été précédé d'une réunion de travail avec Mr Gilles Couiller, Comptable, qui est venu présenter aux élus les grandes lignes du budget communal et les modalités des taux d'imposition.

En préambule il convient de rajouter l'approbation du compte rendu et la délibération pour la Nécropole de La Résistance : **Validé à l'unanimité des présents**

- **Compte rendu du 15 avril 2014 : Validé à l'unanimité des présents**
- **Vote des 4 taxes (Taxe habitation, taxe foncière bâti et non bâti et CFE)** : La situation financière de la commune étant délicate, deux visions sont défendues : la première préconise une augmentation des taxes locales pour faire face à la dégradation des comptes financiers, la seconde préconise une stabilité des taux dans l'attente d'avoir une meilleure compréhension et une meilleure visibilité de la situation financière de la commune (travail en cours de la commission finance).
  - 6 voix se portent sur la hausse des taxes (P.Hoeffler (+pouvoir A.Morin), R.Jallifier, N.Guillet, D.Pellissier et J. Teston) contre 4 pour la stabilité des taxes (T.Ottenheimer, P.Timsonet, I.Reggiani et M.Antressangle). **La hausse des taxes est approuvée à la majorité des présents.**
  - L'augmentation des taux de 3 points est ensuite proposé par le Mr Le Maire et approuvée par 6 voix pour et 4 abstentions. **L'augmentation de 3 points est approuvée à la majorité des présents.** Cette augmentation permettra une rentrée fiscale complémentaire d'environ 3 600 Euros pour la commune.
- **Courrier Ministère de la Défense** : En réponse au courrier du Ministère de la Défense, Mr le Maire informe qu'il a accepté avec le Musée de la Résistance d'organiser l'ouverture et la fermeture de la Salle du Souvenir en saison estivale mais qu'il a, par contre, refusé de prendre en charge l'entretien de cette salle. Par ailleurs, Mr le Maire informe qu'il a rencontré, en présence de T Ottenheimer, les représentants de l'association des Pionniers du Vercors qui souhaitent aborder les points suivants :
  1. Don de la parcelle communale ZC22 au Ministère de la Défense pour que ce dernier puisse réaliser des travaux de rénovation sur le site de la Nécropole avant les commémorations **Validé à l'unanimité des présents**
  2. L'association des Pionniers informe qu'une souscription sera lancée auprès de la population. En effet, une subvention de 10 000€ peut leur être accordée à condition, qu'elle apporte 5% du montant. C'est pourquoi elle sollicite la municipalité pour obtenir son soutien soit à travers une subvention, soit à travers une souscription publique. Un complément d'information sera demandé aux Pionniers et cette question sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.
  3. Lors de cet entretien il a été évoqué la possibilité que l'association des Pionniers puisse faire don des parcelles ZT71 et 64. Cette question sera présentée à nouveau au prochain conseil, lorsque la réponse de l'association sera connue.

- **Délibération subventions** : Mr le Maire présente le travail réalisé par P Timsonet (VP Commission finances) qui propose une répartition pour l'année 2014 comme suit :

Nom	Montant	2013	proposition	Infos
Comité des Fêtes	1 000.00 €	- €	1 000.00 €	500€ de 2013 et 500€ de 2014
Vercors Ski de Fond	600.00 €	360.00 €	250.00 €	75€ par enfant (8 pour 2013/2014)
Prévention Routière	20.00 €	- €	- €	
Ecran Mobile- Ligue enseignement	271.50 €	- €	271.50 €	participation pour accueil écran mobile sur la commune
Les Yeux Fertiles	100.00 €	100.00 €	100.00 €	Festival des Chapelles
Collège Sport Nature	40.00 €	- €	40.00 €	aide aux voyages scolaires- 1 fois dans la scolarité par enfant
Comité départemental ski neige	200 €	0 €	200 €	adhésion encart camionnette (2013/2014/2015)
Equid ensemble	800 €	500 €	250 €	somme versée l'année dernière 500 €
Club Alpin Vercors Sud	80 €	80 €	0 €	escalade- 40€ par enfant
MFR -Participation voyages scolaires		0	0	2 élèves concernés- pas de somme définie
Euro de l'école	2 000 €	2 200 €	2 000 €	Subvention annuelle lissé -forfait pour classe découverte
Resto du Cœur		0	0	pas de somme définie
Compagnon de la Libération	380 €	380 €	380 €	Adhésion association
Fête du Bleu	1 500 €	0 €	1 500 €	participation intercommunale
Total	6 991.50 €			
Subventions déjà engagées	3 151.50 €			
BUDGET Voté	6000	6000	5991.50	
obligatoire/engagée				

Cette répartition est **Validée à l'unanimité des présents**. L'enveloppe allouée pour cette année est désormais consommée et il n'y aura pas d'autres subventions accordées. Pour 2015, T.Ottenheimer propose de mettre en place une procédure pour les associations (se rapprocher de la CCV). P Timsonet propose de mettre en place un protocole qui définisse l'attribution des subventions.

- **Courrier mail L Mathieu** concernant des demandes de précisions sur le fonctionnement de la station d'épuration suite au compte rendu du précédent conseil : Une réponse écrite sera adressée à L Mathieu. Le conseil profite de cette demande pour préciser que la dernière visite du Satese, début Avril 2014, n'a pas encore fait l'objet d'un compte rendu. Les informations sur le fonctionnement « à peu près normal » de la station nous ont été indiquées oralement par le représentant du Satese lors de sa visite de la station début Avril 2014. Une nouvelle visite du Satese avec analyse est programmée le 20 Mai à 14H.
- **Rencontre avec les différentes structures touristiques** :
  - N.Vanier a sollicité une rencontre à Mr le Maire qui n'était pas disponible aux dates proposées. En réponse à cette demande, une invitation à rencontrer la nouvelle équipe municipale a été adressée à N.Vanier ainsi qu'une proposition faite à ses équipes de participer aux commissions et groupes de travail qui vont se mettre en place après la réunion publique du 15 Mai.
  - Le Conseil renouvelle son accord pour une rencontre avec la Mairie de Bollène et préconise un premier rendez-vous avec la directrice du centre de vacances.
  - Association des Cévennes : P.Timsonet a repris contact avec l'association.
- **Réunion publique et pique nique villageois** : une réunion de préparation sera organisée le lundi 12 mai
- **Compte rendu CCV** : les élus à la CCV (P.Hoeffler, D.Pellissier, T.Ottenheimer, P.Timsonet) présentent un compte rendu rapide de la réunion d'installation de la CCV suite aux élections municipales. Sont élus :
  - Président : Pierre Louis Fillet (Maire de Saint Julien en Vercors)
  - 1<sup>er</sup> vice Président : Francis Chevreux (adjoint au Maire de Saint Agnan)
  - 2<sup>ème</sup> vice Président : Christophe Morini (Maire de Saint Agnan) en charge de l'environnement et du développement durable
  - 3<sup>ème</sup> vice Présidente : Monique Blanc (Adjoint au Maire de La Chapelle en Vercors) en charge des questions sociales et du service à la personne
  - 4<sup>ème</sup> vice Président : Pascal Hoeffler en charge de l'agriculture et des forêts
  - 5<sup>ème</sup> vice Président : Bertrand Vaussenat (Adjoint au Maire de la Chapelle en Vercors) en charge des transports, des sports, de la jeunesse et de la vie associative
  - 6<sup>ème</sup> vice Président : Gildas Porcheron (Adjoint au Maire de Saint Martin en Vercors) en charge de

la culture, de la communication et du projet des Grands Goulets  
Par ailleurs, Thomas Ottenheimer est nommé conseiller délégué en charge du Tourisme et de l'économie et sera le candidat de la CCV pour la présidence de l'Office de Tourisme. Enfin, Claude Vignon est nommé conseiller délégué en charge du déploiement de la fibre optique

- **Inauguration Ecole** : une date est retenue le samedi 5 juillet 2014, une invitation sera lancée aux financeurs, aux anciens élus et à la population
- **Organisation agendas des réunions du Conseil Municipal** : A partir du mois de Juin, les conseils municipaux se dérouleront chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois. Une réunion préparatoire sera prévue le jeudi qui précède entre le Maire, les adjoints et la secrétaire pour préparer l'ordre du jour et prendre connaissances des dossiers en cours et à aborder.
- **Réflexion repas Senior** : reportée au prochain conseil

### Questions diverses :

T.Ottenheimer suggère que toutes les questions évoquées lors des derniers conseils et restées en attente de réponse ou de compléments d'information fassent l'objet d'un suivi.

- Echanges Colleville ; il est finalement acté que la Municipalité ne pourra pas participer à cet échange faute de temps
- Cérémonies du 8 mai : prévue à 11h30 au Martyrologe : la population et les pompiers sont invités ainsi que les enfants des écoles qui souhaitent prendre part à la lecture de poèmes
- Courrier Tétras Lyre : Mr le Maire a rencontré les propriétaires de l'établissement pour évoquer les problèmes de vitesse excessive rencontrés l'été dernier : il n'est pas prévu de travaux d'aménagements pris en charge par la Mairie pour cette année. Par contre, Mr le Maire a donné son accord pour l'installation d'un panneau de ralentissement
- Pot de Départ : Mme Berthet ayant fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, le conseil Municipal propose de prendre en charge l'apéritif et de lui offrir un bon cadeau **Validé à l'unanimité des présents**
- **Location appartement communaux** : il est rappelé que cette attribution est de la compétence du maire et/ou de son conseil. Il est décidé que chaque attribution de logement sera traitée par le Conseil Municipal qui étudiera avec attention le dossier des futurs locataires. De nouvelles clauses seront ajoutées au contrat de location ( APL – dossier obligatoire / Cautionnement / mensualisation du chauffage). Mr le Maire se réserve le droit de rencontrer les locataires en retard de paiement
- **Centre de Gestion** : mise à jour du Document Unique : le centre de gestion propose aux communes qui le souhaitent de les aider dans la conception ou la réactualisation du document Unique, contre rémunération (300€ par jour), Mme Charrasson propose de faire ce travail en lien avec la commission Personnel
- **Rythmes scolaires** : le conseil attend le résultat du groupe de travail qui se réunira mi Mai
- **Classes découvertes** : Mr le Maire informe avoir donné son accord pour que H.Revol accompagne les enfants en séjour découvertes et que ses heures supplémentaires soient prises en charge.
- **Station Services** : P.Timsonet demande à ce que le conseil rencontre les gérants pour évoquer ce dossier
- **Collectif d'artistes** : P.Timsonet informe qu'un collectif d'artistes cherche à louer une résidence sur Vassieux

Certains points en questions diverses n'ont pas été abordés lors cette réunion, l'ordre du jour étant trop conséquent. Ils seront abordés lors de la prochaine séance

<b>Prochaine Réunion du Conseil Municipal Lundi 12 Mai 2014 à 20h30</b>
---

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 00h15